

## **Règles d'accessibilités au YakaPark les jours de fortes affluences liées à la météo (Vacances scolaires)**

À la suite d'un jeudi noir (le jeudi 18 août 2022), nous avons décidé de renforcer les règles d'accessibilités du YakaPark, dans un souci de satisfaction des enfants mais également des parents.

La direction se réserve le droit de refuser l'entrée au YakaPark, dès lors qu'elle estime que le confort et le plaisir des enfants n'est pas optimum.

### **En général**

En cas de fortes demandes nous proposons exceptionnellement des entrées d'une durée limitée à 2 heures avec une tarification spécifique, information par voie d'affichage à l'entrée du Parc.

**Si nombre d'adultes accompagnants par rapport au nombre d'enfants n'est pas de 1 pour 1 dès le 2<sup>ème</sup> enfant**, nous nous réservons le droit de refuser l'accès au YakaPark, à l'exception des grands-parents accompagnants leurs petits enfants avec leurs parents.

### **Enfants de 1 et 2 ans**

La structure des enfants de 1 et 2 ans répond en pratique au mode de fonctionnement normal du Parc, à l'exception des jours de fortes affluences où la demande et l'offre ne sont pas en adéquation en raison de la taille de la structure des tous petits.

Par conséquent nous prioritisons l'accès aux familles composées d'enfants de moins de 3 ans et de plus de 3 ans dans la limite acceptable définie par la direction.

**Seul 1 adulte peut accompagner les enfants de moins de 3 ans dans la petite structure.**

### **En complément**

### **Rappel de quelques Règles de fonctionnement du Parc.**

Devant faire face de plus en plus souvent à des incivilités et non-respect du savoir vivre ensemble et des structures notamment lors des jours de fortes affluences, nous rappelons quelques principes de fonctionnement du Parc.

**Afin de maintenir le Parc en état de propreté, nous demandons à notre aimable Clientèle de respecter les lieux mis à leur disposition.** Pour rappel il est interdit de pique-niquer ou de prendre une collation en dehors des espaces prévus à cet effet (Espace Parents et Espaces équipés d'un sol en PVC). **Les bonbons sont interdits dans les structures de jeux. Les chewing-gums sont interdits dans l'ensemble du Parc.**

- **Les accompagnants doivent accompagner les enfants dans les sanitaires et s'assurer que les lieux restent propres après leurs passages.**
- **La structure des plus de 3 ans n'est pas accessible aux adultes.**
- **Les enfants restent sous la responsabilité des adultes accompagnants**

**En cas de non-respect des règles de bon fonctionnement et de bienveillance des espaces et de sécurité du YakaPark, La direction se réserve le droit d'exclure toute personne et ce sans se prévaloir d'un éventuel remboursement**

**Tableau des Règles d'accessibilités Nombre Enfants / Adultes**  
**Lors des jours de Fortes affluences**

<b>Nombre d'enfants</b>	<b>Nombre d'Adultes</b>	<b>Exception Grand Parents accompagnants</b>
<b>1</b>	<b>Maxi 2 adultes</b>	<b>2</b>
<b>2</b>	<b>Maxi 2 adultes</b>	<b>2</b>
<b>3</b>	<b>Maxi 3 adultes</b>	<b>2</b>
<b>4</b>	<b>Maxi 4 adultes</b>	<b>2</b>
.....		

Si nombre d'adultes accompagnants par rapport au nombre d'enfants n'est pas de 1 pour 1 dès le 2<sup>ème</sup> enfant, nous nous réservons le droit de vous refuser l'accès au YakaPark, à l'exception des grands-parents accompagnants leurs petits enfants avec leurs parents. (Maxi 2)

**Tableau des Règles d'accessibilités Nombre Enfants / Adultes**  
**Lors des jours de Fortes affluences**

<b>Nombre d'enfants</b>	<b>Nombre d'Adultes</b>	<b>Exception Grand Parents accompagnants</b>
<b>1</b>	<b>Maxi 2 adultes</b>	<b>2</b>
<b>2</b>	<b>Maxi 2 adultes</b>	<b>2</b>
<b>3</b>	<b>Maxi 3 adultes</b>	<b>2</b>
<b>4</b>	<b>Maxi 4 adultes</b>	<b>2</b>
.....		

Si nombre d'adultes accompagnants par rapport au nombre d'enfants n'est pas de 1 pour 1 dès le 2<sup>ème</sup> enfant, nous nous réservons le droit de vous refuser l'accès au YakaPark, à l'exception des grands-parents accompagnants leurs petits enfants avec leurs parents. (Maxi 2)